

Validez votre DPC 2018 lors des JPRS à Bordeaux avec PneumODPC !

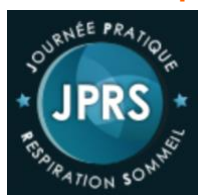
4 Programmes proposés

- **Polysomnographie adulte/OSFP - JPRS 2018 - N° 40001800014**
 - 1) **Formation continue** à la pratique de la polysomnographie chez l'adulte, **jeudi 4 octobre (7 h)**
 - 2) **Evaluation des pratiques à distance** : Saisir 5 dossiers patients dans l'OSFP (www.osfp.fr) (4 h)
- **Polysomnographie enfant - JPRS 2018 – N° 40001800015**
 - 1) **Formation continue** à la pratique de la polysomnographie chez l'enfant, **jeudi 4 octobre (7 h)**
- **Sommeil / JPRS 2018 – N° 40001800016**
 - 1) **Formation continue : Session plénière 5 octobre**, actualités scientifiques dans le SAOS (3 h)
 - 2) **Evaluation des pratiques : 3 ateliers pratiques, vendredi 5, samedi 6 octobre (6 h)**
- **Prise en charge des maladies obstructives du sommeil - JPRS 2018 à distance – N° 40001800017**
 - 1) **Formation continue : Session plénière JPRS du 5 octobre : Vidéo en ligne**, actualités scientifiques dans le SAOS (3 h) (*Live et replay*)
 - 2) **Evaluation des pratiques à distance** : Saisir 5 dossiers patients dans l'OSFP (www.osfp.fr) (4 h)

Publics concernés

Pneumologues, oto-rhino-laryngologues, cardiologues, médecins généralistes, chirurgiens de la face et du cou, neurologues, pédiatres.

Informations pratiques



Les JPRS 10e édition

Du 4 au 6 octobre 2018, Palais des congrès de Bordeaux - <http://www.jprs.fr>

Remarque : L'inscription aux JPRS et le règlement des frais d'inscription sont indépendants à l'inscription au programme DPC et doivent être **impérativement réalisés par le médecin.**

Les étapes à réaliser impérativement pour valider votre inscription :

*** Si vous êtes libéral :** (Montant de l'indemnisation : 45€/heure de DPC)

- 1) Se connecter à son profil sur www.mondpc.fr
- 2) S'inscrire au programme sélectionné (Cliquer sur « Recherche Actions », saisir la référence du programme OGDPC puis cliquer sur « Rechercher », cliquer ensuite sur « détail action DPC » puis choisir votre session en bas de la page, puis cliquer sur « s'inscrire »)
- 3) Vous recevrez un mail de l'OGDPC qui confirmera votre inscription

*** Si vous êtes hospitalier :**

- 1) Envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention
- 2) Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC
- 3) Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrits !

